

Duplicata

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BOURG-EN-BRESSE

**R E C E P I S S E D E D E P O T**

3 PL. PIERRE GOUJON - BP 50317  
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX  
TEL. 04 74 32 00 03  
ACCES MINITEL : 08 36 29 11 11

**FISCAL JURISTE (ME MOULINIER)**

**AVOCAT**

Residence Notre Dame, 3 Rue SAMARITAINE  
**01000 BOURG CEDEX**

V/REF : CR/CIR  
N/REF : 1999 B 83 / A-2838

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE CERTIFIE  
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 11/08/2004, SOUS LE NUMERO A-2838,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 01/07/2004

NOMINATION D'UN CO-GERANT

... CONCERNANT LA SOCIETE  
AGIR - AUDIT ET GESTION  
STE A RESPONSABILITE LIMITEE  
19 RUE ALBERT 1ER  
01000 BOURG EN BRESSE

R.C.S BOURG-EN-BRESSE 421 808 346 (1999 B 83)

LE GREFFIER



**AGIR-AUDIT ET GESTION**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 48 000 Euros  
Siège Social : 19, rue Albert 1er - 01000 BOURG EN BRESSE

421 808 346 RCS BOURG EN BRESSE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2004**

L'an Deux Mille Quatre,  
Le Premier Juillet à Dix-Huit Heures,

Les associés de la Société AGIR-AUDIT ET GESTION, société à responsabilité limitée au capital de 48 000 Euros, divisé en 2400 parts de 20 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- |  |           |
|--|-----------|
| ♦ Monsieur Julien DESBOTTES possédant  | 956 parts |
| ♦ Monsieur Maurice DESBOTTES possédant | 964 parts |
| ♦ Monsieur Cyriac BABAD possédant      | 480 parts |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Maurice DESBOTTES, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination de Monsieur Cyriac BABAD en qualité de cogérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Maurice DESBOTTES expose à l'Assemblée Générale il serait opportun de nommer Monsieur Cyriac BABAD en qualité de cogérant de la Société, et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de nommer

**Monsieur Cyriac BABAD**  
Demeurant à SAINT AMOUR (39160) 6 rue des Fours

En qualité de cogérant de la Société à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2004, pour une durée non limitée.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Monsieur Cyriac BABAD déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

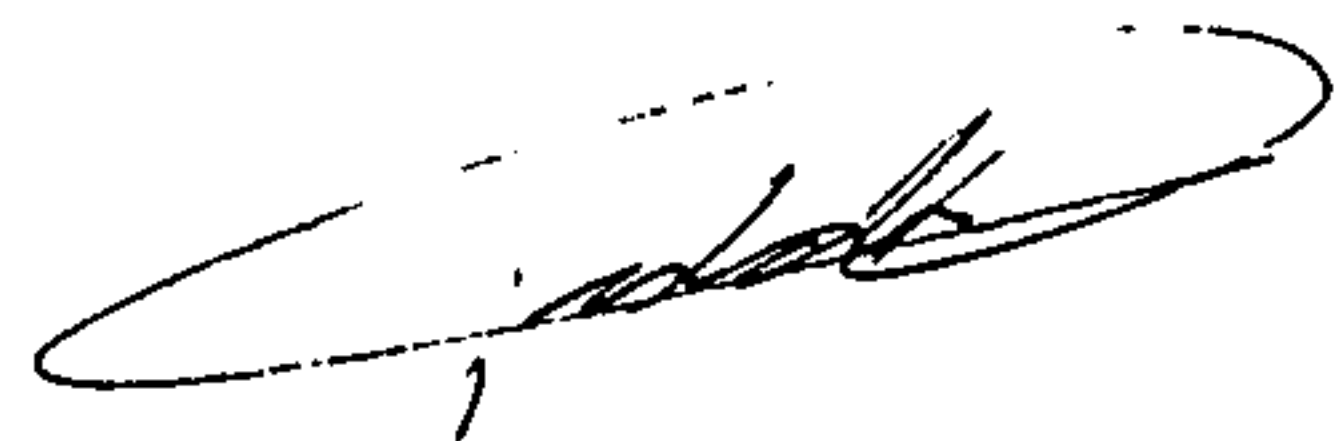
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

**Maurice DESBOTTES**  
Cogérant



**Julien DESBOTTES**  
Cogérant



**Cyriac BABAD**  
"Bon pour acceptation des fonctions de cogérant"

